

Un arbre de la laïcité planté à Cap Tronçais

Depuis 2016, l'offre du Patronage laïque de Montluçon (appelé familièrement patro) s'est étoffée avec la reprise d'une structure en dur : CAP Tronçais (Centre d'Activités du Patro) qui fonctionne à l'année. Cette année, 7 séjours de vacances s'y sont déroulés.

Eu égard aux valeurs portées par le patro, c'est tout naturellement que les Dden (délégués départementaux de l'Education Nationale) ont eu l'idée d'y planter un arbre de la laïcité.

De nombreuses personnalités s'y sont déplacées, dont Eddy Khaldi, président national des dden, tout droit descendu de Paris, Michel Dupont, président départemental des Dden et président de l'observatoire de la laïcité de l'Allier, Isabelle Gravière, présidente du patro, Soraya Rochdi, ien, (inspectrice de l'Education Nationale) de la circonscription de Montluçon 1, qui représentait la Dasen (directrice académique des services de l'Education Nationale de l'Allier), Dominique Blais, délégué de la préfète aux quartiers prioritaires de la ville de Montluçon, Philippe Foltier, secrétaire de l'union départementale des dden et conseiller fédéral et le sous-préfet de Montluçon Jean-Marc Giraud.

61 élèves de 6ème du collège Jules Verne de Bien-Assis qui participaient à un stage d'intégration sur cinq demi-journées ont pu assister à cette cérémonie de plantation entourés de plusieurs de leurs professeurs et de leurs parents qui avaient été invités à partager leur dernier jour d'intégration.

Après avoir remercié les présents et excusé les absents, Isabelle Gravière, la présidente du patro, a été tout naturellement la première à s'exprimer « planter un arbre de la laïcité aujourd'hui, a une symbolique forte pour notre association, qui fête cette année, ses 110 ans d'existence. Depuis 110 ans, le patro a toujours été aux côtés de l'école publique. Ainsi, il a toujours eu à cœur de garder son identité en protégeant ses membres de toute forme de prosélytisme idéologique, dans le respect de chacun afin que les enfants d'aujourd'hui deviennent les adultes éclairés de demain. Je suis ravie que cette cérémonie se déroule durant le séjour d'intégration des élèves de 6ème du collège Jules Verne de Montluçon, collège Rep +, séjour rendu possible grâce au soutien financier de la politique de la ville de Montluçon. » Philippe Foltier, secrétaire départemental des Dden a ensuite pris la parole, en lieu et place de Michel Dupont, président départemental des Dden et président de l'observatoire de la laïcité de l'Allier « Les Dden de l'union de l'Allier représentés par leur Président Michel Dupont, sont particulièrement heureux de vous retrouver rassemblés en ce samedi 23 septembre, année du 117^{ème} anniversaire de la loi du 9 décembre, dite de séparation des églises et de l'état, et du 110^{ème} anniversaire de la création du patronage laïque de Montluçon pour participer à vos côtés à la plantation de l'arbre de la Laïcité de Cap Tronçais. Planter un arbre est toujours un symbole et notre République s'appuie sur des symboles pour donner du sens à ses principes fondateurs : Liberté, Egalité, Fraternité. Lors de la Révolution de 1789, le premier de ces symboles fut bien entendu celui de Liberté. C'est pourquoi, jusqu'en 1871, des milliers d'arbres de la Liberté furent ainsi plantés, permettant d'affirmer, au cours d'une cérémonie sur la place publique, notre attachement à la République. Aujourd'hui, pour nous, citoyens de France, il est temps de réaffirmer nos valeurs républicaines. Au moment où les extrémistes de tous poils, politiques et religieux, sapent quotidiennement nos principes, nous devons réaffirmer l'une des valeurs de notre République : « La Laïcité ». Aussi, aujourd'hui, à l'occasion de ces 2 anniversaires, nous sommes réunis pour participer ensemble à la plantation de cet arbre de la laïcité ici à Cap Tronçais.

Et puis, quoi de plus beau qu'un arbre ? L'arbre est aussi un puissant symbole, par son enracinement, par sa verticalité et par son feuillage protecteur. L'arbre de la laïcité s'inscrit donc à la fois dans l'histoire de la France et dans la mémoire révolutionnaire. »

Soraya Rochdi, 1^{er} adjoint du maire de Montluçon qui représentait la DASEN a notamment interpellé les jeunes collégiens présents « vous qui êtes l'avenir de notre société, vous vous devez plus que jamais de bien défendre ce principe de « laïcité. »

Eddy Khaldi a apporté sa contribution en rappelant notamment « La laïcité est un principe juridique inscrit dans la loi du 19 décembre 1905, loi dite de séparation l'église et de l'état et qui stipule dans ses deux premiers articles « La République assure la liberté de conscience : croire ou ne pas croire et le libre exercice des cultes, sans reconnaître, salarier ni subventionner aucun culte. »

Jean-Marc Giraud lui a emboîté le pas en concluant « La laïcité est un principe d'organisation de l'État. »

Info plus : L'arbre de la laïcité, un mûrier platane, a été offert par l'observatoire de la laïcité de l'Allier et la plaque posée devant l'arbre par les Dden de l'Allier